

POUR 3 POINTS

**ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	1
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Annexe	
Annexe A - Revenus nets des activités de financement	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
POUR 3 POINTS

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme POUR 3 POINTS (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 juillet 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 juillet 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, POUR 3 POINTS tire des produits de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de POUR 3 POINTS et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 juillet 2021 et le 31 juillet 2020, de l'actif à court terme au 31 juillet 2021 et au 31 juillet 2020, et des actifs nets au 31 juillet 2021 et 31 juillet 2020. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 juillet 2020, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Moquin Amyot, SENCRL

1

Boucherville
Le 17 novembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A128351

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



POUR 3 POINTS

RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021

	2021 \$	2020 \$
PRODUITS		
Dons de fondations	276 885	355 756
Dons de corporations	226 590	40 424
Dons d'individus	46 641	20 556
Subventions	332 968	508 819
Revenus de conférences et de formations	<u>1 150</u>	<u>1 235</u>
	884 234	926 790
REVENUS NETS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT (annexe A)	<u>64 696</u>	<u>149 615</u>
948 9301 076 405
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 372 523 \$; en 2020, nets d'aide gouvernementale de 108 665 \$ et d'un don de 14 583 \$)	291 206	328 237
Formation et activités des coachs	58 269	55 579
Frais d'évaluation	11 613	40 198
Consultant aux programmes	<u>30 533</u>	<u>135 349</u>
	<u>391 621</u>	<u>559 363</u>
Excédent des produits sur les charges avant les frais d'administration557 309517 042
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux (nets d'aide gouvernementale de 176 072 \$; en 2020, nets d'aide gouvernementale de 53 746 \$ et d'un don de 100 000 \$)	87 638	67 310
Loyer (net d'une subvention de 11 592 \$; aucune en 2020)	12 068	19 144
Matériel promotionnel et de communication	30 490	23 972
Déplacements et représentations	2 975	7 360
Honoraires professionnels	38 753	57 704
Frais de bureau	11 934	9 544
Frais pour les plateformes de dons	20 727	14 858
Télécommunications	10 501	7 012
Entretien et réparations	-	660
Assurances	1 817	1 539
Intérêts et frais bancaires	3 172	1 219
Gain sur cession d'immobilisation	(304)	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 549</u>	<u>1 888</u>
	<u>221 320</u>	<u>212 210</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>335 989</u>	<u>304 832</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	2021 \$	2020 \$
SOLDE AU DÉBUT	413 186	108 354
Excédent des produits sur les charges	<u>335 989</u>	<u>304 832</u>
SOLDE À LA FIN	<u>749 175</u>	<u>413 186</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



POUR 3 POINTS
BILAN
AU 31 JUILLET 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	568 876	343 686
Encaisse à usage restreint	23 711	16 222
Dons et subventions à recevoir	9 103	13 443
Subventions gouvernementales à recevoir	239 361	165 975
Taxes à la consommation à recevoir	4 098	8 406
Frais payés d'avance	<u>21 323</u>	<u>23 300</u>
	866 472	571 032
Immobilisations corporelles (note 3)	<u>2 890</u>	<u>4 800</u>
	<u>869 362</u>	<u>575 832</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Emprunt bancaire (note 4)	21	-
Créditeurs (note 5)	41 455	51 424
Apports reportés (note 6)	25 000	65 000
Somme détenue pour le RÉSEAU	<u>23 711</u>	<u>16 222</u>
	90 187	132 646
Dette à long terme (note 7)	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>
	120 187	162 646
ACTIF NET		
Actif net non affecté	<u>749 175</u>	<u>413 186</u>
	<u>869 362</u>	<u>575 832</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur



POUR 3 POINTS

**FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021**

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	335 989	304 832
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 549	1 888
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(304)	-
Subvention	-	(10 000)
	<u>337 234</u>	<u>296 720</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	<u>(112 730)</u>	<u>(129 336)</u>
 224 504 167 384
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 453)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<u>665</u>	<u>-</u>
 665 (2 453)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	21	-
Nouveau prêt à terme	<u>-</u>	<u>40 000</u>
	<u>21</u>	<u>40 000</u>
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	225 190	204 931
ENCAISSE AU DÉBUT	<u>343 686</u>	<u>138 755</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u><u>568 876</u></u>	<u><u>343 686</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Pour 3 Points est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme est exempté des impôts sur les bénéfices.

L'organisme a pour mission de favoriser la persévérance scolaire et contribuer au développement d'étudiants-athlètes issus de milieux défavorisés de la région de Montréal en offrant aux programmes sportifs implantés dans le réseau scolaire un apport en ressources humaines et matérielles permettant la pratique du sport dans des conditions optimales de développement personnel.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les revenus des différentes activités sont comptabilisés au cours de l'exercice où l'activité est tenue dans la mesure où le montant est déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus tirés de conférences et de formations sont constatés à titre de produits lorsque les événements ont lieu.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dons et subventions à recevoir et des subventions gouvernementales à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des comptes fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif selon les taux ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	55 %

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Ventilation des charges communes

L'organisme ventile les salaires et avantages sociaux entre les frais d'exploitation et les frais d'administration au prorata des heures travaillées.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale relative aux charges courantes, notamment celle relative aux salaires, est comptabilisée en réduction des charges correspondantes au moment où celles-ci sont engagées, à la condition que la société soit raisonnablement certaine de s'être conformée, et de continuer de se conformer, à toutes les conditions se rattachant à l'octroi de l'aide.

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	7 537	5 497	2 040	2 550
Matériel informatique	4 611	3 761	850	2 250
	<u>12 148</u>	<u>9 258</u>	<u>2 890</u>	<u>4 800</u>

4. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit sur carte de crédit autorisée de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 5,50 % (7,95 %).

5. CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	12 703	22 744
Salaires et vacances à payer	22 099	22 107
Avantages sociaux à payer	<u>6 653</u>	<u>6 573</u>
	<u>41 455</u>	<u>51 424</u>



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021

6. APPORTS REPORTÉS

Financement destiné à couvrir les charges de fonctionnement

	2021 \$	2020 \$
Solde au début de l'exercice	65 000	164 583
MOINS : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(65 000)	(164 583)
PLUS : Montant reçu pour l'exercice suivant	<u>25 000</u>	<u>65 000</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>25 000</u></u>	<u><u>65 000</u></u>

7. DETTE À LONG TERME

	2021 \$	2020 \$
Emprunt, d'un capital restant dû de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 ^(a)	<u><u>30 000</u></u>	<u><u>30 000</u></u>

(a) Au cours de l'exercice précédent, la société a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si la société rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, échéant le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certaine de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, la société a constaté 10 000 \$ au résultat net de l'exercice se terminant le 31 juillet 2020, à titre d'aide gouvernementale, présentée sous la rubrique subventions.

8. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2021 \$	2020 \$
Taxes à la consommation à recevoir	4 308	5 122
Dons et subventions à recevoir	4 340	78 207
Subventions gouvernementales à recevoir	(73 386)	(165 975)
Frais payés d'avance	1 977	9 723
Créditeurs	(9 969)	43 170
Apports reportés	<u>(40 000)</u>	<u>(99 583)</u>
	<u><u>(112 730)</u></u>	<u><u>(129 336)</u></u>



POUR 3 POINTS**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021**

9. ÉVENTUALITÉ

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui a des incidences sur l'économie globale. De nombreuses mesures ont dû être mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population.

Conséquemment, Pour 3 points a subi certains changements au niveau de ses activités, tel que l'annulation de quelques activités qui sont habituellement tenues annuellement. La direction évalue régulièrement les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur ses activités, toutefois, la durée, l'évolution et le plein effet financier de celle-ci sont inconnus pour le moment. La direction n'est donc pas en mesure d'estimer l'impact potentiel sur les activités futures de Pour 3 points en date des présents états financiers.

L'organisme a pris des mesures pour atténuer les répercussions de cette crise. Il a notamment obtenu un prêt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (voir note 2) et des subventions salariales dans le cadre du programme gouvernemental Subvention salariale d'urgence du Canada.

10. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2022. Les loyers minimums futurs totalisent 15 537 \$ pour le prochain exercice.

Depuis le 1er septembre 2018, Pour 3 Points s'est engagé à agir à titre de gestionnaire financier des activités du RÉSEAU, un regroupement de partenaires financiers, qui représente un projet pour un développement psychosocial par le sport et le plein air. Ainsi, Pour 3 Points fait la gestion des liquidités du RÉSEAU, en encaissant les montants appartenant au RÉSEAU et en faisant le paiement des factures. En date de fin d'exercice, Pour 3 Points détenait 23 711 \$ (16 222 \$ en 2020) au nom du RÉSEAU.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 juillet 2021 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.



POUR 3 POINTS

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2021

11. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et subventions à recevoir. L'organisme évalue de façon continue les dons et les subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de variation de la juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur son prêt à terme..

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.



POUR 3 POINTS

ANNEXE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2021

	2021 \$	2020 \$
ANNEXE A - REVENUS NETS DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
SOIRÉE BÉNÉFICE (SHAKE IT UP)		
Revenus Soirée bénéfice (Shake it up)	-	11 092
Dépenses Soirée bénéfice (Shake it up)	-	(15 401)
CAMPAGNE FINANCEMENT ANNUELLE		
Revenus campagne annuelle	<u>64 696</u>	<u>153 924</u>
	<u>64 696</u>	<u>149 615</u>

